

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2021/027

SEANCE DU 31 AOÛT 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

24.08.2021

Date d'Affichage

07.09.2021

Objet de la Délibération

Plan de relance- continuité
pédagogique pour un socle
numérique dans les écoles

L' an deux mille vingt et un, le trente et un août, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA

Absents : Mme VITRICE

Mme PEGUES procuration à Mme RECH

Mr MEYER procuration à Mme TRIAES

Mr GOMES procuration Mr TOUNTEVICH

Mme DEGEILH procuration Mr SARICA

Mr COMBLET procuration à Mme DASSENOY

Secrétaire : Mr Marc

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est inscrite au plan de relance de l'état - continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

La demande de subvention a été retenue, il convient de signer un conventionnement avec l'éducation nationale qui servira de support au paiement de la subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Donne compétence à Monsieur le Maire pour signer la convention avec l'Education Nationale dans le cadre du plan de relance- continuité pédagogique- appel à projets pour un socle numérique dans les écoles,
- Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

Christophe Tountevich

